

UN PROJET DE PARC NATIONAL AU TÉMISCAMINGUE



bulletin d'information

sur le PROJET DE PARC NATIONAL D'OPEMICAN

POUR EN SAVOIR PLUS SUR

le territoire à l'étude
l'échéancier du projet
les retombées
les utilisateurs du territoire

Falaises du lac Témiscamingue
photo: Isabelle Tessier



CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES ÉLUS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Municipalité régionale
de comté
de Témiscamingue





Un parc national au Témiscamingue, un projet à l'étude

MISSION D'UN PARC NATIONAL

La mission fondamentale d'un parc national est d'assurer la conservation et la mise en valeur de territoires représentatifs des 43 régions naturelles du Québec ou de sites exceptionnels, tout en les rendant accessibles à des fins éducatives et de plein air. Dans le cas du projet de parc national d'Opémican, l'objectif est de préserver un échantillon représentatif du paysage qui caractérise la portion ouest de la région naturelle des Laurentides méridionales.

C'EST QUOI UN PARC NATIONAL

Un parc est un espace témoin où la nature évolue sans autres interventions que celles nécessaires à sa mise en valeur à des fins éducatives et récréatives.

ACTIVITÉS INTERDITES



Ainsi, toute forme d'exploitation commerciale des ressources naturelles est interdite par la Loi sur les parcs qui régit l'ensemble du réseau des parcs nationaux. La chasse est également interdite.

ACTIVITÉS PERMISES



On peut y pratiquer diverses activités telles : randonnée pédestre et à vélo, observation et interprétation de la nature, baignade, camping, pêche, canotage, kayak, etc.



L'aménagement d'un parc peut comprendre diverses installations : centre de découvertes et de services, terrains de camping, chalets et refuges, sentiers d'interprétation, etc.

Nous devons encourager le gouvernement, promoteur de ce projet d'envergure, pour qu'il fasse les études nécessaires et qu'il présente à la population un projet concret sur lequel nous pourrions nous prononcer librement lors des audiences publiques, et ce, en toute connaissance de cause.

Suite à des demandes faites par la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, la MRC de Témiscamingue, la Société de développement du Témiscamingue, Tourisme Abitibi-Témiscamingue, la ville de Témiscaming et la Corporation Opémican, le Service des parcs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) a délimité en 2005, après consultations, un territoire d'étude de 304 km² en vue de créer un parc national au Témiscamingue.

TABLE DES MATIÈRES

PROJET	2
TERRITOIRE À L'ÉTUDE	3
PROTECTION	4
ÉTAPES	5
RETOMBÉES	6
UTILISATEURS DU TERRITOIRE	7
TARIFS	7



Le territoire à l'étude

Le territoire à l'étude, délimité en 2005, du projet de parc national d'Opémican couvre une superficie de 304 km² et est **majoritairement constitué de terres publiques (terres du gouvernement)**. Il couvre moins de 2% de la totalité des terres publiques de la MRC de Témiscamingue. Près de 93% du territoire de la MRC est composé de terres publiques (17 832 km²).

Le territoire à l'étude touche les municipalités de Témiscaming, de St-Édouard-de-Fabre, les territoires non organisés de Lanier et Les-Lacs-du-Témiscamingue ainsi que les territoires d'intérêt des Premières Nations d'Eagle Village, de Wolf Lake et de Timiskaming.

EXCLUSION


Sont exclus du territoire à l'étude : les chalets et propriétés privées qui sont établis sur le bord des rives du lac Témiscamingue entre la rive sud de la rivière Kipawa et la Pointe Opémican, l'ancienne voie ferrée (piste de motoneige et utt) et la route 101. Les propriétaires qui devront circuler dans le parc pour se rendre à leur chalet ou maison n'auront pas à payer le droit d'accès au parc. Il en sera de même pour leurs invités.


IMPORTANT


Le territoire à l'étude **N'EST PAS** une limite de parc. C'est seulement lorsqu'il aura terminé ses études que le Gouvernement proposera à la population une limite de parc.


Des richesses naturelles à protéger

La création d'un parc permettrait de préserver nos richesses naturelles sur une partie de notre territoire. C'est un projet qui est en accord avec nos valeurs fondamentales de développement durable, de respect et de préservation de la nature pour nos générations actuelles et futures. Selon les données actuelles, le territoire à l'étude comprend :

 Un bassin versant complet, celui du lac Marsac, qui occupe près de 50 % du territoire étudié et qui fait le lien entre deux lacs importants de la région, soit les lacs Kipawa et Témiscamingue;

 Plus de 13 % des rives québécoises du lac Témiscamingue (23 km) et 165 km des rives du lac Kipawa, incluant les îles;

 Des habitats fauniques riches et diversifiés, dont une héronnière active dans le secteur de l'Île aux Fraises;

 Des sites de nidification du faucon pèlerin, une espèce vulnérable, dans les falaises des lacs Kipawa et Témiscamingue;

 433 espèces de plantes dont 10 sont considérées comme rares;

 Des forêts matures de plus de cent ans.

UNE HISTOIRE À FAIRE CONNAÎTRE



Autrefois un relais pour les voyageurs dans les années 1880, le site Opémican est devenu un chantier naval majeur associé aux activités de drave et à la réparation des remorqueurs de bois jusqu'en 1976. Classé site historique en 1983, c'est un élément extrêmement important du développement et de l'histoire du Témiscamingue.

Le parc national permettrait également de mettre en valeur la culture autochtone de différentes façons et la faire connaître à des visiteurs de partout à travers le monde.



Faucon pèlerin
espèce vulnérable au Québec

photo: Norman Dignard



Platanthère à gorge frangée
plante à statut précaire

photo: Maryse Cloutier






4

Cascades du ruisseau du moulin Latour

photo: Maryse Cloutier

Les principales étapes à franchir

Le Service des parcs a débuté intensivement, au printemps 2009, les travaux devant mener à une proposition de parc national. De plus, dans un esprit de transparence, il a formé un groupe de travail composé de représentants régionaux qui sont chargés de suivre l'évolution du projet de parc national d'Opémican. Le but de ce groupe de travail, dont les membres demeurent indépendants face aux propositions gouvernementales à venir, est de :

-  favoriser les échanges avec le milieu, recueillir et diffuser l'information;
-  prendre note des attentes de la population, identifier les enjeux et les problématiques reliés à ce projet;
-  trouver des solutions avantageuses pour tous afin que le projet ait le moins d'impacts négatifs possibles, tout en respectant les objectifs de création d'un parc national.

Parallèlement à la mise sur pied du groupe de travail, le Service des parcs a débuté la rédaction du document intitulé «État des connaissances» qui dresse le portrait des caractéristiques du territoire à l'étude.

LES ORGANISMES INVITÉS AU GROUPE DE TRAVAIL SONT:

Municipalité régionale de comté de Témiscamingue (MRCT)
Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉ)
Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (ATR)
Première nation d'Eagle Village (EVFN)
Première nation de Timiskaming (TFN)
Première nation de Wolf Lake (WLFN)
Ville de Témiscaming
Municipalité de St-Édouard-de-Fabre
Comité municipal de Lanier
Société de développement du Témiscamingue (SDT)
Centre local de développement (CLD)
Société d'aide aux développements des collectivités (SADC)
Corporation Opémican
Service des parcs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)
Direction régionale du MDDEP

ÉTAPES ET ÉCHÉANCIER

- | | | |
|----------|---|---|
| 1 | ÉTAT DES CONNAISSANCES
Portrait de l'ensemble des caractéristiques du territoire à l'étude : faune, végétation, géologie, hydrographie, archéologie, utilisation du territoire. | EN COURS, FIN PRÉVUE AU PRINT-EMPS 2010 |
| 2 | PLAN DIRECTEUR PROVISOIRE
Proposition quant à la limite de parc, au zonage et au concept d'aménagement (sentiers, structures d'accueil, camping, etc.) | HIVER 2011 |
| 3 | SÉANCES D'INFORMATION
60 jours avant la tenue des audiences publiques, des séances d'information sont présentées aux citoyens afin de faire connaître le projet en détail. | PRINTEMPS 2011 |
| 4 | AUDIENCES PUBLIQUES
Les audiences publiques permettent à tous les citoyens et aux groupes qui le désirent de faire connaître par écrit ou oralement, leur position ou leurs suggestions pour modifier ou bonifier la proposition. | ÉTÉ 2011 |
| 5 | PLAN DIRECTEUR FINAL
À partir des commentaires reçus lors des audiences, une proposition finale sera élaborée puis soumise au Conseil des ministres qui prendra une décision finale quant à la création du parc. | HIVER 2012 |
| 6 | CRÉATION POSSIBLE DU PARC
Si le projet de parc est retenu, les premiers travaux d'aménagement débiteront. Embauche progressive du personnel et amorce d'une campagne promotionnelle. | EN 2012 |
| 7 | OUVERTURE OFFICIELLE
Les employés retenus auront été préalablement formés. | 2014 |

Des retombées économiques déterminantes

L'activité touristique a toujours été importante au Témiscamingue. Un produit d'appel d'envergure internationale tel qu'un parc national entraînerait une hausse considérable de l'achalandage touristique, ce qui ferait en sorte de créer de nouvelles opportunités d'affaires, d'allonger la saison touristique et même de consolider nos services commerciaux de proximité. Sans produit d'appel majeur, l'achalandage touristique plafonne de même que les nouveaux investissements dans ce domaine.



Actuellement, notre produit d'appel est le Lieu Historique National du Canada du Fort-Témiscamingue attirant un peu plus de 8000 visiteurs par année. Le parc national d'Opémican pourrait en attirer 40 000.

Les parcs nationaux québécois attirent un grand nombre de visiteurs. Le parc national d'Opémican ne ferait pas exception et toutes les entreprises de commerce et services de la région en bénéficieraient, que ce soit : les campings, motels, gîtes, restaurants, casse-croûte, dépanneurs, épiceries, boutiques, stations-services ou encore les attraits touristiques existants. Partout à travers le Québec, les entreprises environnantes ont vu leur chiffre d'affaires augmenter lorsqu'un nouveau parc national a été créé.

Ainsi, pour chaque dollar dépensé dans un parc, 15 \$ sont déboursés en périphérie, principalement en hébergement et en restauration.

ACHALANDAGE

Le réseau des parcs nationaux du Québec comprend actuellement 23 parcs. En 2006-2007, ce sont 3 649 756 personnes qui ont fréquenté les parcs nationaux du Québec générant des retombées économiques qui s'élèvent à 600 millions \$.

Il est réaliste d'estimer que le parc national d'Opémican pourrait atteindre une fréquentation annuelle de 40 000 visiteurs. Les retombées économiques

régionales associées à cette fréquentation seraient de l'ordre de 7,5 millions \$ annuellement. La situation stratégique de la MRC aux frontières de l'Ontario et la proximité de la route 101 représentent des atouts importants. Un parc national au Témiscamingue s'intégrerait parfaitement à un ensemble de parcs existants très fréquentés (parc national d'Aigüebelle en Abitibi, le parc Algonquin en Ontario).

EMPLOIS CRÉÉS

On pourrait s'attendre à créer 35 emplois dans le parc et contribuer au maintien ou à la création de 125 emplois à l'extérieur du parc. Pour l'opération du parc, la main-d'œuvre est majoritairement embauchée localement et les emplois sont variés : postes à la direction, à l'administration, à la conservation et à l'éducation, garde-parc, patrouilleur nautique et de camping, ouvrier, préposé à l'accueil, à la boutique, à la location, à l'entretien, etc.

La venue d'un parc national dans une région ressource dont l'économie est en bonne partie basée sur l'exploitation forestière permettra de diversifier l'économie du Témiscamingue et créera des emplois variés s'adressant en partie aux jeunes ce qui, par le fait même, contribuera à freiner l'exode des jeunes vers les grands centres.

De plus, les entreprises locales et régionales seront invitées par appel d'offres à participer au développement du parc national pour les travaux d'aménagement et de construction. Ainsi, dès la première année, le parc national pourrait engendrer des retombées économiques importantes pour la région et créer de nombreux emplois.

RETOMBÉES

Nombre de visiteurs:

40 000 visiteurs annuellement

Nombre d'emplois:

35 emplois dans le parc

125 emplois indirects

Retombées:

7,5 millions de dollars
annuellement




Pour 1 \$ dépensé dans le parc,
15 \$ le sont en périphérie.

6

Qu'arriverait-il aux utilisateurs du territoire si un parc était créé ?

DÉTENTEURS DE BAUX POUR FINS D'ABRI SOMMAIRE EN FORÊT OU POUR FINS DE VILLÉGIATURE

À l'intérieur des limites à l'étude, on dénombre 39 baux émis pour construction d'abri sommaire sur un total de 1599 au Témiscamingue et 13 baux émis à des fins de villégiature sur 580 au Témiscamingue. Pour les détenteurs de baux pour fins d'abris sommaire en forêt ou pour fins de villégiature qui seraient inclus à l'intérieur des limites du parc, plusieurs avenues sont envisageables :

-  Achat des installations par le Gouvernement suite à une entente de gré à gré.
-  Exclusion, des limites du parc, du terrain sous bail et de la bâtisse. Soulignons que les détenteurs de baux qui choisiraient cette option pourraient accéder gratuitement au parc pour se rendre à leur chalet de même que leurs invités. Ils pourront également vendre leurs installations au Gouvernement dans les années suivant la création du parc.
-  Achat des installations par le Gouvernement et, si possible, offre d'un nouveau terrain à l'extérieur des limites du parc avec le concours du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

MOTONEIGE ET VTT



Ces activités sont interdites à l'intérieur d'un parc national. Dans le cas d'Opémican, l'ancienne voie ferrée (sentier VTT et motoneige) serait exclue du parc. Il n'y aurait donc aucune modification.

PÊCHE



La pêche récréative est une activité permise à l'intérieur d'un parc national en achetant un droit de pêche. Par contre, la création d'un parc national ne changerait aucunement la façon dont est actuellement pratiquée la pêche récréative sur les lacs Témiscamingue et Kipawa. Ainsi, aucune tarification particulière ne serait appliquée aux secteurs de ces deux lacs qui pourraient faire partie du parc national.

PROJETS HYDROÉLECTRIQUES



La création éventuelle du parc national d'Opémican n'aurait aucune influence sur la réalisation de l'un ou l'autre des projets hydroélectriques actuellement à l'étude dans la région.

EXCLUSION

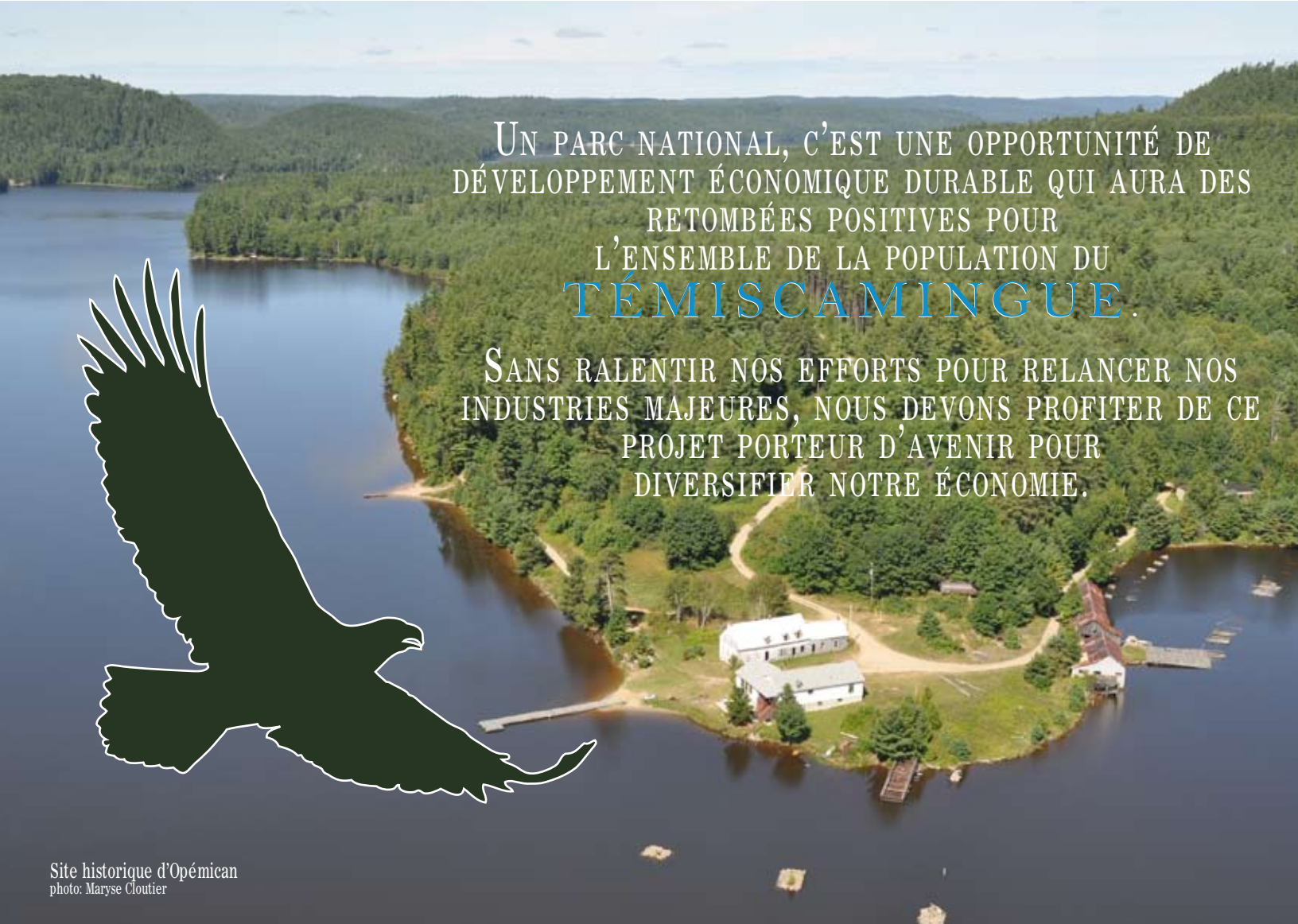


Rappelons que le territoire à l'étude exclut :

Les chalets et propriétés privées qui sont établis sur le bord des rives du lac Témiscamingue entre la rive sud de la rivière Kipawa et la Pointe Opémican, l'ancienne voie ferrée (sentier VTT et motoneige) et la route 101. Les propriétaires de chalets ou de propriétés privées, situés dans le secteur ci haut mentionné, pourront accéder gratuitement à leur chalet ou maison.

TARIFS

	PAR JOUR	PAR ANNÉE
ADULTE	3,50 \$	16,50 \$
FAMILLE	7,00 \$	35,00 \$
GROUPE SCOLAIRE	GRATUIT	GRATUIT



UN PARC NATIONAL, C'EST UNE OPPORTUNITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE QUI AURA DES RETOMBÉES POSITIVES POUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU TÉMISCAMINGUE.

SANS RALENTIR NOS EFFORTS POUR RELANCER NOS INDUSTRIES MAJEURES, NOUS DEVONS PROFITER DE CE PROJET PORTEUR D'AVENIR POUR DIVERSIFIER NOTRE ÉCONOMIE.



Site historique d'Opémican
photo: Maryse Cloutier

Il faut bien y penser !

À l'heure d'une importante demande mondiale pour le tourisme de plein air et la création d'aires protégées, la création d'un parc national au Témiscamingue constitue un projet porteur d'avenir pour nos jeunes et toute notre communauté. Il permettrait également de mettre en valeur la culture autochtone et l'histoire qui caractérise ce magnifique territoire. La notoriété des parcs nationaux n'est plus à faire et leur pouvoir attractif auprès des visiteurs extérieurs est très important.

Dans tout projet de développement, et ce, sans exception, il y a des avantages et des inconvénients. Le groupe de travail mis en

place par le Service des parcs a pour rôle de **maximiser les avantages et de diminuer les inconvénients liés à ce projet.**

Actuellement, la situation économique du Témiscamingue est précaire. La population décroît d'année en année et nous devons maintenir et créer des emplois pour augmenter notre pouvoir de rétention et d'attraction. Nos deux secteurs primaires sont en crise. Sans ralentir nos efforts pour les relancer, il faut aussi se diversifier.

Nous devons encourager le gouvernement, promoteur de ce projet d'envergure, pour qu'il fasse les études nécessaires et qu'il

présente à la population un projet concret sur lequel nous pourrions nous prononcer librement lors des audiences publiques, et ce, en toute connaissance de cause.

Nous demandons souvent au gouvernement d'agir dans le but de développer ou du moins, stabiliser l'économie du Témiscamingue. Par l'entremise du Service des parcs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, le gouvernement nous proposera une action.

Pour information, contactez

Jasmin Ouellet,
conseiller en tourisme plein air
819-629-3355 # 49
jasmino_sdt@temiscamingue.net